

« Référentiels et employabilité des publics hautement diplômés : intentions des concepteurs et usages »

Laboratoire FoAP (Formation et Apprentissages Professionnels) – Cnam Paris (EA 7529)

Journée d'étude du 21 mars 2025 10h-16h00 au Cnam, 2 rue de Conté, salle des conseils, organisée par Stéphane Balas, Elsa Chachkine, Fabienne Saboya, Conservatoire national des arts et métiers, FoAP

Participant.e.s : Stéphane Balas (Cnam, FoAP) ; Elsa Chachkine (Cnam, FoAP), Fabienne Saboya (Cnam, FoAP), Jean-François Metral (Institut Agro Dijon, FoAP) ; Sandrine Cortessis, Isabelle Fristalon, Margaux Chehab (Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP, Suisse) ; Jamila Al Khatib, Université Gustave Eiffel, Foap ; Paule Biaudet, Université Pierre et Marie Curie, FoAP ; Clélia Gobert, Université Gustave Eiffel, Sophie Bouccara, Alexandre Bran (Adoc Talent Management, Laboratoire Interdisciplinaire sur le Doctorat).

Thématique de la journée d'étude :

Ce projet inter thématique vise l'examen du lien entre conception des référentiels de diplômes et les usages qui sont faits de ces artefacts, dans la perspective d'une employabilité des diplômés. Ce lien, pour les hauts niveaux de qualification, est spécifique à double titre : d'une part, les enjeux de professionnalisation sont récents et parfois contradictoires avec la mission originelle de l'enseignement supérieur, d'autre part, l'insertion professionnelle de ces diplômés de master ou de doctorat, quantitativement satisfaisante, se fait parfois au prix d'un déclasserment, en raison d'un déficit de valorisation de leurs compétences.

Nous définissons le référentiel comme un « document qui vise à décrire et expliciter par écrit un fait social complexe (métier, poste de travail, diplôme, compétence, formation) pour que les différents acteurs, qui souhaitent agir sur ce fait social, possèdent une référence commune » (Balas, 2012, p. 23). Fruit d'un compromis social normatif (Chauvigné, 2010), cette référence commune s'appuie sur le travail réel d'un emploi ciblé en intégrant une vision prospective. La notion d'employabilité, moins répandue en ce qui concerne les publics hautement diplômés (master, doctorat, ingénieur) ou à visée d'enseignement, est aussi un enjeu sociétal puisque les carrières professionnelles sont désormais nomades. Pour les individus, cela implique de devenir acteur de son employabilité en saisissant les opportunités d'emploi et en développant continûment ses compétences (Bernaud et al., 2021). Pour les concepteurs de référentiels et de formations, introduire la problématique de l'employabilité peut conduire à intégrer la nécessaire adéquation entre les besoins actuels et futurs de la société.

Dans ce projet, il s'agira d'adopter une approche critique des référentiels : questionner leur processus de fabrication, les représentations des métiers des diplômés de haut niveau qu'ils véhiculent, les

usages auxquels ils donnent lieu, leurs effets plus ou moins efficaces sur le devenir professionnel des acteurs très qualifiés.

Programme

9h30 Accueil café

10h- Ouverture de la journée : Stéphane Balas, Elsa Chachkine, Fabienne Saboya, Cnam, Fopa.

10h30- Référentiel de compétences de chercheurs ResearchComp et représentations du métier de chercheur. Elsa Chachkine et Fabienne Saboya, Cnam, FoAP.

Notre recherche vise à saisir les représentations du métier de chercheur que véhicule le référentiel de compétences de chercheurs ResearchComp, *the European competence framework for researchers* (2023). La mise au jour de ces représentations traduisant les intentions des concepteurs de ces référentiels se fera par l'analyse des compétences inventoriées, afin de dégager différentes dimensions qui caractérisent le métier, telles les activités, les identités, les valeurs, les contours de la professionnalité et le développement professionnel potentiel. A l'heure où la professionnalisation du chercheur devient une priorité (cf. Arrêté du 25 mai 2016 et du 22 février 2019 sur le doctorat), où le lien recherche et société est de plus en plus prégnant et marqué par un rapprochement avec les entreprises, la représentation que l'on se fait du chercheur « employable » mérite d'être questionnée. S'agit-il de valoriser le métier de chercheur en entreprise ? Ou bien d'ouvrir les compétences "managériales ou recherchées en entreprises" au métier de chercheur ? Sachant que la distinction entre membres du corps professoral universitaire et les salariés en entreprises se sont considérablement affaiblie, les universités mettant l'accent sur l'industrialisation de la recherche universitaire tandis que les entreprises adoptent une "collégialisation" des rapports entre salariés, abandonnant les contraintes hiérarchiques au profit d'un modèle plus souple et égalitaire des organisations (Musselin, 2007).

Musselin, Christine (2007). « The Transformation of Academic Work. Facts and Analysis ». University of California Berkeley, Center for Studies in Higher Education, February, *Research & Occasional Paper Series*, CSHE.4.07. <http://files.eric.ed.gov/fulltext/ED502859.pdf>

11h - Perception des compétences des chercheurs par les entreprises : quel impact du référentiel ResearchComp ? Sophie Bouccara, Alexandre Bran, Adoc Talent management, Laboratoire Interdisciplinaire sur le Doctorat

En France et en Europe, les politiques publiques visent à renforcer les synergies entre le milieu académique et le secteur privé. Dans ce cadre, les chercheurs, et principalement les doctorants et jeunes docteurs, ont été identifiés comme des acteurs clés pour établir des connexions entre les secteurs académique et privé grâce à leurs connaissances et leurs compétences transversales. Cependant, plusieurs travaux soulignent une méconnaissance de ces profils et de leurs compétences par le secteur privé.

Les référentiels de compétences des chercheurs, en offrant une grille de lecture des compétences propres à ces profils, pourraient permettre d'accompagner les entreprises à mieux percevoir et à valoriser les profils des chercheurs. Dans ce cadre, notre projet vise à (1) Mesurer la perception qu'ont les entreprises des chercheurs en début de carrière ; et (2) Mesurer les attentes des entreprises en termes de compétence et les liens avec celles développées par les chercheurs.

Pour atteindre ces objectifs, nous utiliserons une méthodologie combinant un questionnaire et des entretiens. Un questionnaire sera diffusé à des entreprises, incluant des PME, grandes entreprises et multinationales, en France et en Europe. Ce questionnaire mesurera la connaissance qu'ont les entreprises du profil des chercheurs, les compétences recherchées parmi celles identifiées par *ResearchComp*, et les autres compétences importantes pour les entreprises mais absentes du

référentiel. À la suite du questionnaire, nous mènerons des entretiens avec un échantillon de représentants d'entreprises pour approfondir les défis et opportunités liés au recrutement de chercheurs en début de carrière. Ces entretiens permettront notamment d'investiguer l'utilité de *ResearchComp* pour aider le secteur privé à identifier les compétences des chercheurs.

Ces résultats permettront à la fois de mieux comprendre les perceptions et attentes du secteur privé vis-à-vis des chercheurs en début de carrière, de mesurer la correspondance entre les compétences développées en recherche et les besoins des entreprises, et de tester la pertinence de référentiel comme *ResearchComp* pour accompagner et encourager le secteur privé à identifier et valoriser les compétences des chercheurs.

11h30 - Usage des référentiels de compétences de chercheur dans les dispositifs de formation doctoraux. Points de vue des acteurs de terrain. Paule Biaudet, Université Pierre et Marie Curie, FoAP

Cette recherche empirique et exploratoire vise à interroger l'usage des référentiels de compétences des chercheurs dans les activités de formation et d'accompagnement proposées aux doctorants et à leurs encadrants. Elle se fonde sur notre posture de praticien au sein de l'écosystème européen des professionnels, mobilisés autour de la formation doctorale vue en tant que système de formation, et impliqués dans ses évolutions, son organisation et sa mise en oeuvre. Les transformations profondes qui ont affecté la formation doctorale dans son déroulé et dans ses objectifs se sont implémentées progressivement au sein de l'espace européen de la recherche et de l'enseignement supérieur. Elles ont donné lieu à des propositions multiples et diversifiées au sein des établissements pour soutenir 1) le développement des compétences des doctorants et accompagner leur insertion professionnelle ; mais aussi les encadrants dans leur mission d'encadrement. Ces propositions, situées culturellement, géographiquement et scientifiquement reposent sur des systèmes de représentations qui rendent délicates les comparaisons. Néanmoins, des questions communes se posent de façon transversale. Quels référentiels ont été utilisés (nationaux, internationaux) ; quels critères ont présidé à leur choix ? Dans quels types de formation ont-ils été mobilisés ? Dans quelle mesure et sous quelles conditions ? Quelles ont été les limites, éventuellement les freins, à leur utilisation ? Pour aborder ces questions, une première étape consistera à formaliser, décrire, analyser et problématiser notre propre pratique. Une seconde étape pourra consister à croiser les points de vue, dans une recherche de type collaborative, avec un panel de pairs, à définir. Ceux-ci seront invités à s'engager dans ce même exercice réflexif et critique dans une optique d'explicitation et de théorisation d'un savoir d'expérience commun et de renforcement de l'identité collective (Desgagné, S. & Larouche, H., 2010).

Serge Desgagné et Hélène Larouche, « Quand la collaboration de recherche sert la légitimation d'un savoir d'expérience », *Recherches en éducation* [En ligne], HS1 | 2010, mis en ligne le 01 juin 2010. URL : <http://journals.openedition.org/ree/8684> ; DOI : <https://doi.org/>

12h15-14h Pause déjeuner

14h – Le rôle des référentiels de compétences pédagogiques dans la production de récits professionnels réalisé par des enseignant-es en seconde carrière. Sandrine Cortessis, Isabelle Fristalon, Margaux Chehab (Haute école fédérale en formation professionnelle HEFP, Suisse)

Dans un contexte de pénurie et de mutation du public des enseignants, l'étude : « *Ecrits centrés sur l'expérience : produits et effets sur les enseignant-es en seconde carrière* » se concentre sur les professionnel-les et universitaires de divers domaines en reconversion vers l'enseignement. Plusieurs hautes écoles pédagogiques romandes proposent à ces enseignants en seconde carrière des dispositifs mobilisant leurs expériences antérieures à des fins pédagogiques sous forme de portfolio ou de récits professionnels.

L'étude porte sur les dispositifs de formation pédagogique utilisant les écrits d'expériences en tant que modalité certifiante et s'adressant à des enseignant-es en seconde carrière. Le regard sera dès lors porté sur la place accordée aux parcours académiques et professionnels antérieurs dans les écrits d'expérience, et notamment sur les processus de transition lors des premiers pas dans l'enseignement. Elle vise notamment à répondre aux questions suivantes : À quel type d'expérience les enseignant-es en formation font-elles/ils référence dans leurs écrits d'expérience certifiants ? Que produit cette injonction à la mise en valeur de ses propres expériences et à la présentation de soi ?

Les écrits d'expérience sont des textes rédigés à la première personne par des étudiant-es sur la base de leurs parcours ou de leurs expériences singulières. Ces modalités d'écrits d'expérience se présentent sous différentes formes, telles que dossiers d'apprentissage ou portfolios. L'étude porte sur la dynamique existante entre consignes de rédaction, écrits produits et effets en termes d'apprentissage. Une première étape consistera à analyser les prescriptions et conditions de production des écrits d'expériences dans trois institutions de formation. Les étudiants ne sont pas évalués à partir de leurs expériences directes, mais à partir d'un discours écrit, parfois complété par un discours oral sur leurs expériences. Il s'agit ici de situer les écrits produits dans un espace institutionnel donné et d'identifier leurs conditions de production. Nous faisons l'hypothèse que même si les consignes données sont susceptibles d'être interprétées et négociées par plusieurs acteurs (l'auteur, les acteurs des dispositifs, les autres étudiants) ; elles ont une influence concrète sur les formes et les contenus des écrits d'expérience. Ainsi, la première étape de notre projet consiste à analyser les prescriptions de quatre dispositifs de Suisse romande en termes de référentiels visés, conditions d'écriture, consignes et mise en œuvre de l'accompagnement afin de produire l'inventaire des objectifs, des attentes et des valeurs accordées par ces différentes institutions aux différents types d'expériences réalisées par les ESC. Cette analyse sera complétée par des entretiens avec des concepteurs et formateurs intervenant dans ces dispositifs.

Cette étape de recherche a pour objectif d'avoir une vue d'ensemble de la manière dont les expériences passées sont valorisées, et la façon dont l'élaboration de l'expérience est guidée. Elle permettra de distinguer les effets de présentation de soi induits par le dispositif et ceux relevant du choix des auteurs.

14h40 - Usage de référentiels de compétences pour repenser une maquette de formation. Jamila Al Khatib, Université Gustave Eiffel et Thomas Drapier, IFIS/Université Gustave Eiffel

Cette recherche examine la démarche méthodologique employée par un responsable de formation pour transformer la maquette d'une licence professionnelle en chargé d'aménagement en agencement à l'Université Gustave Eiffel. L'objectif est d'intégrer une approche par compétences, en s'appuyant sur les référentiels de compétences existants et produits.

Le contexte de cette étude s'inscrit dans l'évolution constante de l'enseignement supérieur, qui vise à répondre à plusieurs enjeux : offrir une formation de qualité liée à la recherche, soutenir la réussite des étudiants, et faciliter leur insertion professionnelle ou leur reprise d'études. Cette dynamique de professionnalisation découle en partie du processus de Bologne, initié par l'Union européenne à la fin des années 1990, qui cherchait à harmoniser les niveaux de formation pour favoriser la mobilité internationale et professionnelle des diplômés.

Face à la multiplicité des définitions de la notion de compétence, les équipes pédagogiques ressentent le besoin de clarifier ce concept pour améliorer l'offre de formation et les pratiques pédagogiques. En effet, les compétences sont au cœur de nombreux projets, tant au niveau local que national, impliquant des échanges au sein des établissements (équipes pédagogiques et services d'appui) et entre eux (master chains pour l'élaboration des fiches RNCP, réseau des référents RNCP, etc.). Elles sont décrites dans des référentiels et semblent jouer un rôle central dans la stratégie nationale de

Gestion des emplois et parcours professionnels, visant à faciliter la communication entre le monde de la formation et celui de l'emploi.

Dans ce cadre, cette étude analyse la méthodologie adoptée par un responsable de formation pour repenser le contenu de sa formation. Sa démarche s'appuie sur la définition de la compétence selon Le Boterf (2002) et sur les concepts de transfert de compétences professionnelles et de savoir expérientiel selon de la didactique professionnelle. Elle implique la consultation d'un groupe de professionnels, complétée dans le cadre d'une démarche de qualité, par une enquête qualitative auprès d'anciens étudiants et une enquête en ligne auprès de recruteurs. Comment cette méthodologie permet-elle à un responsable de formation universitaire de mieux appréhender les exigences d'un référentiel de compétences, de les intégrer dans une maquette de formation, et par la suite, de les transmettre à une équipe pédagogique ?

Le Boterf, G. (2002). Développer la compétence des professionnels. 4e édition, Paris : Éditions d'Organisation.

15h10 - Les référentiels dans l'enseignement supérieur, une réforme contre-nature ? Stéphane Balas, CNAM et Clélia Gobert, Université Gustave Eiffel

Dans cette proposition, il s'agira, en repartant de l'histoire de l'implantation puis de la généralisation des référentiels comme constituant des diplômes de l'enseignement supérieur, en lieu et place des programmes de formation (Ulmann et Balas, 2023), de s'interroger sur les enjeux et les effets de cette politique publique. N'y-a-t-il pas, dans cette démarche volontariste, en 2002, d'inclure les diplômes de l'enseignement supérieur de la liste des « certifications professionnelles » inscriptibles au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) (Merle, 2007), une forme d'aveuglement ou de « jusqu'au-boutisme » qui produit, encore aujourd'hui, de grandes difficultés au sein des universités et des établissements d'enseignement supérieur, par exemple pour la mise en œuvre de la validation des acquis de l'expérience – VAE (Deville, 2023) ou encore dans les réenregistrements quinquennaux des diplômes au RNCP ?

Nous nous appuierons sur deux exemples, issus d'interventions en accompagnement de démarches de réenregistrement d'un diplôme, grade Master, au sein d'un réseau de grandes écoles mais aussi des enseignants-chercheurs dans leur « traduction » des référentiels de licence en dispositif de formation au sein d'une université francilienne, pour questionner ce lien entre référentiels et enseignement supérieur.

Pistes bibliographiques

Deville, J. (2023). Utiliser ou contourner les référentiels en Validation des Acquis de l'Expérience à l'université : une pratique incertaine. *Formation emploi*, 164(4), 65-84. <https://doi-org.proxybib-pp.cnam.fr/10.4000/formationemploi.12153>.

MERLE, V. (2007). Genèse de la loi de janvier 2002 sur la validation des acquis de l'expérience. Témoignage d'un acteur. *Revue de l'IREs*, 55, 2007/3, 43-71.

Ulmann, A. et Balas, S. (2023). Introduction Les référentiels : du travail aux usages. *Formation emploi*, 164(4), 7-12. <https://doi-org.proxybib-pp.cnam.fr/0.4000/formationemploi.12186>.

15h40 -16h Clôture de la journée par Jean-François Métral, Institut Agro Dijon, Foap, et discussion avec le public